



## *Budget 2011 : poursuivre les projets*

*L'Etat réduit encore ses aides. La commune, prudente dans la gestion de son budget, doit faire face à une évolution des dépenses de fonctionnement.*

*Face à des contraintes de plus en plus difficiles, la municipalité adopte un budget qui préserve les habitants en maintenant les taux d'imposition. La bonne gestion financière de la ville depuis plusieurs années, lui permet également de poursuivre les opérations pour améliorer la vie de la commune et de proposer de nouveaux services.*

### **Un budget élaboré dans un contexte difficile**

Beaucoup de contraintes ont pesé sur la construction du budget 2011.

L'Etat a bloqué la dotation globale de fonctionnement, c'est-à-dire, sa participation financière pour le fonctionnement des communes. Déville reçoit donc le même montant que les années précédentes.

La réforme des collectivités territoriales avec le processus de recentralisation va également pénaliser les recettes de la ville. Le département et la région vont être durement touchés et il est désormais impossible de demander des subventions à ces deux instances sur un même dossier. De plus, la

suppression de la clause de "compétence générale" pour les départements et les régions signifie que ces collectivités ne pourraient plus intervenir financièrement dans des domaines généraux et, par exemple, ne pourraient plus soutenir, même modestement, les associations locales ou les classes de découverte.

Paradoxalement, cette diminution des recettes s'accompagne d'une hausse des tarifs des énergies (électricité, gaz...) autorisée par l'Etat. Les charges pour la commune vont donc inévitablement augmenter.

Budget de fonctionnement = 11 930 974 €

Nos moyens...	...leur affectation
Produits des services et de gestion : 793 355 €	Frais de personnel : 6 622 718 €
Impôts et taxes : 7 850 801 €	Frais de fonctionnement des services : 3 389 960 €
Participations et dotations : 3 202 206 €	Gros entretien : 227 500 €
Autres recettes : 84 612 €	Frais financiers : 300 000 €
	Prélèvement pour investissement : 1 141 638 €
	Autres charges : 249 158 €

## zoom sur

**Notation des collectivités locales : Déville encore très bien classée pour sa gestion**

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, Déville apparaît dans le groupe des trois villes les mieux gérées de Haute-Normandie. Cette étude, menée par *Public Evaluation System* en partenariat avec le magazine *Challenges*, analyse la situation financière des villes à partir des comptes 2009.

Déville augmente sa note par rapport à 2009 et obtient 3 étoiles (note supérieure à 16 sur 20). Les villes sont notées et comparées les unes aux autres sur cinq critères d'analyse (marges de manoeuvre, poids annuel de la dette, niveau d'endettement, fiscalité, degré de réalisation des prévisions budgétaires).

## Une gestion prudente au service des Dévillois

*“Compte tenu des contraintes de plus en plus pesantes et de l’incertitude face à l’évolution du contexte économique, la municipalité a élaboré le budget 2011 en adoptant une attitude volontariste mais, dans le même temps, rigoureuse.”* explique Jacques Maruitte, adjoint chargé des affaires financières, du budget et des achats publics.

Concrètement, cela signifie que la commune va continuer d’apporter une vigilance particulière dans la gestion du budget. Depuis de nombreuses années, la ville maintient un écart positif entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Ainsi, la commune peut prélever une part sur son budget de fonctionnement, lui permettant de financer des projets en limitant le recours à l’emprunt.

Cette bonne gestion permet également à la ville de proposer aux habitants des tarifs peu élevés pour bénéficier des services publics (médiathèque, piscine, maison de la petite enfance, restauration collective...).

De plus, ces efforts pour maîtriser les dépenses de fonctionnement, liées à l’activité du service public, sont réalisés sans que les dévillois n’aient à subir d’augmentation d’impôts. En 2011 et pour les années à venir, la hausse des recettes “impôts et taxes” s’explique par la réalisation des programmes immobiliers. Ceux-ci génèrent des produits de taxe d’habitation et de taxe foncière supplémentaires, tout en répondant au besoin de logements.

En 2011, la commune va également mettre en place un nouveau service : la police municipale. Suite au départ de la police nationale de la ville, la municipalité a choisi de recruter une brigade de 3 policiers municipaux. Après l’arrivée du chef de la police, 2 agents sont en cours de recrutement. La création de ce nouveau service entraîne de nouveaux coûts qu’il a fallu intégrer au budget 2011 : frais de personnel, véhicule, tenues vestimentaires... La police municipale permettra d’assurer une présence sur le terrain et de régler certains problèmes de sécurité pour garantir le bien-être de tous les habitants.

## Des perspectives d’investissements sur le long terme

Préparer un budget, c’est faire des choix, mener ou non certains projets.

En juin 2008, pour gérer au mieux les finances de la commune, les élus ont adopté un Plan Pluriannuel d’Investissements (PPI) pour la période de 2008-2013. Depuis, de nombreux projets ont évolué et les perspectives de recettes se sont transformées.

Les différentes perspectives ont donc été réexaminées et un nouveau PPI a été élaboré pour la période 2011-2015.

*“Le PPI est un outil qui programme les projets de dépenses et recettes en fonctionnement et en investissement. Il permet d’étudier la faisabilité des projets et d’assurer la bonne gestion du budget sur plusieurs années.”* précise Jacques Maruitte.

En fonction des évolutions, ce document de référence garde un caractère évolutif. Il peut faire l’objet d’ajustements et tenir compte de la baisse des aides de l’Etat par exemple.



Budget d'investissement = 8 004 320 €

Nos moyens...	...leur affectation
Autofinancement : 1 141 638 €	Remboursements d'emprunts : 300 000 €
Récupération de TVA : 150 000 €	Travaux et acquisitions : 7 696 108 €
Emprunts : 6 463 524 €	Autre : 8 212 €
Autre : 249 158 €	

## Les grands projets continuent en 2011

La situation financière de la commune et les perspectives d'évolution estimées dans le PPI permettent à la ville de maintenir un bon budget pour les investissements courants (travaux de voirie, écoles, équipements sportifs...). La commune peut également poursuivre les grands projets mis en oeuvre depuis 2009 et engager de nouveaux investissements.

### Reconstruction des salles municipales 3 350 000 € (en 2011)

Coût total : 5 000 000 €



Les anciennes salles municipales sont détruites. Après la réalisation du parking à côté du stade Blériot, les travaux se poursuivent. En 2011, la construction des nouveaux bâtiments va commencer.

### Construction d'une nouvelle école 640 000 € (en 2011)

Coût total : 4 000 000 €



Les fondations de l'école Georges Charpak sont posées. La construction du nouveau bâtiment continue et doit être terminée pour permettre aux élèves d'effectuer la rentrée 2011 dans leur nouvelle école.

### Elargissement du pont rail rue Broucq 600 000 € (en 2011)

Coût total : 2 300 000 €



L'élargissement du pont rail va entraîner de nombreuses gênes de circulation pour les riverains en 2011. Le 11 novembre, une opération spectaculaire va permettre de déplacer le pont. Après les travaux, la sécurité des piétons et des véhicules sera améliorée.

### Aménagement de la rue Duflo 1 500 000 € (en 2011)

Coût total : 3 600 000 €



Le plan d'alignement de la rue Duflo va permettre un élargissement de la rue pour une mise en sécurité des piétons. Cette année, la phase finale d'acquisitions foncières sera achevée avant le début des travaux.